

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
ET ÉTATS FINANCIERS**

31 MARS 2011



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux affiliés de
Institut québécois de planification financière

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut québécois de planification financière, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Taillefer Lussier Gauthier S.E.N.C.R.L.*¹

Comptables agréés

Laval, le 5 mai 2011

¹ CA auditeur permis n° 8867

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2011

TABLE DES MATIÈRES

RÉSULTATS	1
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS	2 - 3
BILAN	4
FLUX DE TRÉSORERIE	5
NOTES COMPLÉMENTAIRES	6 - 12
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	13 - 14

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Formation continue	1 889 798	2 697 401
Formation professionnelle	656 055	542 908
Communications et services aux affiliés	622 077	447 443
Cotisations annuelles	-	855 375
Intérêts	<u>62 539</u>	<u>86 582</u>
	<u>3 230 469</u>	<u>4 629 709</u>
CHARGES		
Frais de formation continue (annexe 1)	483 402	634 124
Frais de formation professionnelle (annexe 2)	326 329	320 476
Service des communications (annexe 3)	886 441	1 159 357
Administration (annexe 4)	1 874 694	1 995 875
Intérêts et frais bancaires	<u>64 762</u>	<u>84 416</u>
	<u>3 635 628</u>	<u>4 194 248</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES PRODUITS)	<u>(405 159)</u>	<u>435 461</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
ACTIFS NETS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
SOLDE AU DÉBUT	<u>43 684</u>	<u>54 004</u>
Acquisition d'immobilisations corporelles à même les ressources non affectées	32 534	2 230
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>(15 738)</u>	<u>(12 550)</u>
	<u>16 796</u>	<u>(10 320)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>60 480</u>	<u>43 684</u>
ACTIFS NETS INVESTIS EN ACTIFS INCORPORELS		
SOLDE AU DÉBUT	<u>78 040</u>	<u>214 718</u>
Acquisition d'actifs incorporels à même les ressources non affectées	-	15 000
Amortissement des actifs incorporels	(23 413)	(33 445)
Baisse de valeur du droit de propriété sur la revue « La Cible »	<u>-</u>	<u>(118 233)</u>
	<u>(23 413)</u>	<u>(136 678)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>54 627</u>	<u>78 040</u>
ACTIFS NETS RÉSERVÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT		
SOLDE AU DÉBUT	100 000	100 000
Développement	<u>(100 000)</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>-</u>	<u>100 000</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS (suite)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

	<u>2011</u> \$	<u>2010</u> \$
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS		
SOLDE AU DÉBUT	<u>2 131 281</u>	<u>1 548 822</u>
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(405 159)	435 461
Actifs nets utilisés pour le développement	100 000	-
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	39 151	45 995
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(32 534)	(17 230)
Baisse de valeur du droit de propriété sur la revue « La Cible »	<u>-</u>	<u>118 233</u>
	<u>(398 542)</u>	<u>582 459</u>
SOLDE À LA FIN	<u>1 832 739</u>	<u>2 131 281</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE
BILAN
31 MARS 2011

	<u>2011</u> \$	<u>2010</u> \$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	116 010	15 568
Placements échéants au cours du prochain exercice (note 5)	1 903 939	2 289 922
Débiteurs (note 3)	228 052	123 707
Frais imputables au prochain exercice	<u>135 077</u>	<u>84 548</u>
	2 383 078	2 513 745
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	60 480	43 684
PLACEMENTS (note 5)	1 000 000	550 000
ACTIFS INCORPORELS (note 6)	<u>54 627</u>	<u>78 040</u>
	<u>3 498 185</u>	<u>3 185 469</u>
PASSIF		
COURT TERME		
Comptes fournisseurs et frais courus	482 999	679 683
Produits reportés	<u>1 067 340</u>	<u>152 781</u>
	<u>1 550 339</u>	<u>832 464</u>
ACTIFS NETS	<u>1 947 846</u>	<u>2 353 005</u>
RÉPARTITION DES ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations corporelles	60 480	43 684
Investis en actifs incorporels	54 627	78 040
Réservés pour le développement	-	100 000
Non affectés	<u>1 832 739</u>	<u>2 131 281</u>
	<u>1 947 846</u>	<u>2 353 005</u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


 Administrateurs

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

	<u>2011</u> \$	<u>2010</u> \$
FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits (charges) sur les charges (produits)	(405 159)	435 461
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	15 738	12 550
Amortissement des actifs incorporels	23 413	33 445
Baisse de valeur du droit de propriété sur la revue « La Cible »	<u>-</u>	<u>118 233</u>
	(366 008)	599 689
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 8)	<u>563 001</u>	<u>(488 281)</u>
	<u>196 993</u>	<u>111 408</u>
INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(32 534)	(2 230)
Acquisition d'actifs incorporels	-	(15 000)
Variation des placements	<u>(64 017)</u>	<u>(227 372)</u>
	<u>(96 551)</u>	<u>(244 602)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	100 442	(133 194)
TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>15 568</u>	<u>148 762</u>
TRÉSORERIE À LA FIN	<u>116 010</u>	<u>15 568</u>

La trésorerie est constituée de l'encaisse.
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2011

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Institut, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec qui régit les sociétés à but non lucratif, fixe les normes de qualification de base en matière de planification financière, veille à la protection du public, édicte les règles de formation continue obligatoire des planificateurs financiers et décerne les diplômes attestant d'une compétence distinctive liée aux normes les plus élevées. De plus, l'Institut développe et publie la Collection, le manuel de référence en planification financière, qui est distribué par le biais de La Solution.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Constatation des produits

L'Institut utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les droits d'inscription aux cours de formation sont constatés à titre de produits lorsque la formation a lieu.

Instruments financiers

Le chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, Instruments financiers – comptabilisation et évaluation, exige que les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés, soient constatés au bilan lorsque l'organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. À la constatation initiale, tous les instruments financiers assujettis au chapitre 3855 doivent être évalués à leur juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés. L'évaluation des instruments financiers pour les exercices subséquents sera fonction de leur classement : actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, participations détenues jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente ou passifs détenus à des fins autres que de transaction.

Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers classés comme actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan et toute variation de la juste valeur est enregistrée aux résultats de l'exercice au cours duquel ces variations surviennent.

Participations détenues jusqu'à leur échéance

Les instruments financiers classés comme participations détenues jusqu'à leur échéance sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts sont inclus dans les résultats de l'exercice.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2011****2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)****Instruments financiers (suite)**Prêts et créances et passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction

Les instruments financiers classés comme prêts et créances, et les passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction, sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits et les charges d'intérêt sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers classés comme disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan et toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'état de l'évolution des actifs nets dans l'exercice au cours duquel ces variations surviennent. Lors de la décomptabilisation, tous les gains ou pertes cumulés sont alors comptabilisés aux résultats de l'exercice.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, aux prêts et créances et aux autres passifs financiers sont considérés dans la valeur comptable de l'actif et du passif et sont ensuite amortis sur la durée de vie prévue de l'instrument au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction liés aux actifs disponibles à la vente sont capitalisés lors de la comptabilisation initiale et ensuite transférés dans les autres éléments de l'état de l'évolution des actifs nets immédiatement après la capitalisation.

Composition des liquidités

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui ne sont grevés d'aucune affectation. La trésorerie comprend l'encaisse. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements détenus pour faire face aux engagements de trésorerie à court terme mais non ceux détenus à des fins d'investissement; d'une façon plus précise, ils comprennent les placements dont la valeur ne risque pas de changer d'une façon significative et dont l'échéance n'excède pas trois mois de la date d'acquisition. Aucun autre placement n'est inclus dans les équivalents de trésorerie.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2011

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Équipement de bureau	dégressif	20%
Équipement informatique	dégressif	30%
Équipement téléphonique	dégressif	30%
Améliorations locatives	linéaire	durée du bail

Actifs incorporels

Les logiciels et le site Web sont amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30%.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses.

Ventilation des charges d'administration

Les charges directement liées à une activité sont attribuées à cette activité. Les charges d'administration sont présentées séparément dans les renseignements complémentaires.

3. DÉBITEURS

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Comptes clients	198 868	17 759
Intérêts à recevoir	29 184	45 723
Taxes à la consommation	-	60 225
	<u>228 052</u>	<u>123 707</u>

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2011

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sement cumulé</u>	<u>Valeur comptable 2011</u>	<u>Valeur comptable 2010</u>
	\$	\$	\$	\$
Équipement de bureau	7 939	6 079	1 860	2 325
Équipement informatique	72 443	45 528	26 915	11 997
Équipement téléphonique	27 376	18 056	9 320	262
Améliorations locatives	<u>89 871</u>	<u>67 486</u>	<u>22 385</u>	<u>29 100</u>
	<u>197 629</u>	<u>137 149</u>	<u>60 480</u>	<u>43 684</u>

5. PLACEMENTS

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Dépôt à terme échu	-	2 289 922
Dépôt à terme échéant le 6 juin 2011, 2.05%	510 250	500 000
Dépôt à terme échéant le 9 septembre 2011, 1.41%	1 393 689	-
Dépôt à terme échéant le 17 septembre 2012, 1.90%	1 000 000	-
Parts permanentes de la Caisse Desjardins, au coût, taux le plus élevé entre : la moyenne des taux mensuels de l'épargne à terme un an non rachetable majoré de 1,30% ou 4,25%	<u>-</u>	<u>50 000</u>
	2 903 939	2 839 922
Placements échéants au cours du prochain exercice	<u>1 903 939</u>	<u>2 289 922</u>
	<u>1 000 000</u>	<u>550 000</u>

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2011

6. ACTIFS INCORPORELS

	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable 2011	Valeur comptable 2010
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	98 716	80 059	18 657	26 654
Site Web	<u>122 200</u>	<u>86 230</u>	<u>35 970</u>	<u>51 386</u>
	<u>220 916</u>	<u>166 289</u>	<u>54 627</u>	<u>78 040</u>

7. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

L'Institut définit le capital comme étant composé des soldes affectés et non affectés. L'Institut n'est pas soumis à des exigences en matière de capital d'origine externe.

L'Institut gère ses investissements de façon à permettre l'atteinte des objectifs à l'égard des services fournis aux affiliés. En matière de gestion du capital, la direction vise à adapter la structure de son capital à la nature et à l'échéance sous-jacentes des actifs financiers, et à détenir des fonds non affectés en quantité suffisante pour lui permettre d'affronter des problèmes financiers imprévus, afin de maintenir la stabilité de sa structure financière. L'Institut cherche à détenir des liquidités suffisantes pour pouvoir s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles.

8. VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE
DU FONDS DE ROULEMENT

	2011	2010
	\$	\$
Débiteurs	(104 345)	(35 920)
Frais imputables au prochain exercice	(50 529)	(21 971)
Comptes fournisseurs et frais courus	(196 684)	(23 531)
Produits reportés	<u>914 559</u>	<u>(406 859)</u>
	<u>563 001</u>	<u>(488 281)</u>

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2011

9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

- a) L'Institut s'est engagé, en vertu de baux pour le local qu'il occupe et de l'équipement, à verser un montant de 440 302 \$. Les versements exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2012	124 990
2013	128 305
2014	129 963
2015	49 779
2016	7 265

- b) L'Institut s'est engagé, en vertu d'un contrat de publication de « La Solution IQPF », à verser jusqu'en décembre 2013 un montant total de 290 000 \$ sur une base annuelle.
- c) L'Institut s'est engagé auprès de deux complexes d'hébergement pour l'organisation des congrès devant avoir lieu en juin 2011 et 2012. Des frais d'annulations sont applicables et varient selon la date d'annulation de l'événement.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

L'Institut, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2011.

Risque de crédit

L'Institut établit une provision pour les comptes dont il estime le recouvrement douteux. L'Institut considère qu'au 31 mars 2011, il n'était soumis à aucun risque particulier de concentration de crédit.

Risque de liquidité

L'Institut considère qu'il dispose de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir des fonds suffisants pour répondre à ses besoins financiers courants et à plus long terme, et ce, à coût raisonnable.

Risque de taux d'intérêt

L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêts fixes assujettissent l'Institut à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2011****10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)****Juste valeur**

La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant de la contrepartie qui serait convenu dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance entre les parties consentantes. L'Institut utilise les méthodes et hypothèses suivantes pour faire une estimation de la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dont les valeurs comptables sont incluses dans le bilan.

Actifs et passifs détenus à des fins de transaction

La valeur comptable de l'encaisse, des dépôts à terme et des débiteurs correspond à leur juste valeur, compte tenu de leur échéance rapprochée.

Autres passifs financiers

La valeur comptable des comptes fournisseurs et frais courus correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur, compte tenu de leur échéance rapprochée.

11. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

L'Institut offre à un participant par cours d'être agent de liaison. En échange, celui-ci obtient gratuitement la formation. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur de marché des produits cédés.

Des revenus de formation de 20 760 \$ pour 2011 (41 895 \$ pour 2010) ainsi que des frais d'enseignement et préparation du même montant ont été comptabilisés.

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
ANNEXE 1 - FRAIS DE FORMATION CONTINUE		
Enseignements et préparation	271 627	243 900
Déplacements	47 794	66 948
Papeterie et impression	27 550	61 998
Fournitures	8 145	29 178
Location de salles	<u>128 286</u>	<u>232 100</u>
	<u>483 402</u>	<u>634 124</u>

ANNEXE 2 - FRAIS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Enseignements et préparation	214 444	220 813
Déplacements	16 867	19 634
Papeterie et impression	73 555	50 974
Fournitures	5 660	4 723
Location de salles	<u>15 803</u>	<u>24 332</u>
	<u>326 329</u>	<u>320 476</u>

ANNEXE 3 - SERVICES DES COMMUNICATIONS

Publicité et promotion	192 844	428 714
Frais de congrès	319 603	378 636
La Solution IQPF et La Cible	343 958	282 669
Dépliants promotionnels	16 516	17 104
Remise des diplômes	11 820	19 859
Rapport annuel	<u>1 700</u>	<u>32 375</u>
	<u>886 441</u>	<u>1 159 357</u>

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
ANNEXE 4 - ADMINISTRATION		
Salaires et avantages sociaux	1 254 116	1 224 100
Honoraires professionnels	228 829	172 508
Loyer	131 180	127 455
Déplacements et réunions	82 850	95 683
Entretien et réparations	18 129	22 963
Jetons de présence	29 495	36 200
Frais de bureau	58 416	54 014
Télécommunications	18 179	32 235
Formation du personnel	8 230	36 646
Élections	-	14 709
Assurances	8 667	3 746
Mauvaises créances	(2 548)	11 388
Amortissement des immobilisations corporelles	15 738	12 550
Amortissement des actifs incorporels	23 413	33 445
Baisse de valeur du droit de propriété sur la revue « La Cible »	<u>-</u>	<u>118 233</u>
	<u>1 874 694</u>	<u>1 995 875</u>